# Compte-rendu de la réunion au ministère jeudi 14 mars.

L'objet de la réunion était d'échanger sur le plan d'actions pour la valorisation du métier d'urbaniste transmis par le ministère suite à la réunion de juillet (cf. plan d'actions pièce jointe).

Voici ce qui s'est dit en résumé par ordre du tour de table :

L'OPQU est revenu sur le contenu de la fiche RNCP relative au master urbanisme/aménagement aujourd'hui publiée pour dire qu’elle ne convenait pas et a reparlé de sa position sur le titre d'urbaniste.

Le représentant du ministère a dit que la fiche était maintenant publiée et qu'elle avait fait l'objet de nombreux échanges et que l'on n'allait pas revenir dessus. Concernant le titre d'urbaniste, il a souligné également que la question avait largement été débattue ; que l'assemblée nationale tout comme le sénat avait rejeté l'idée d'en faire une profession réglementée et d'inclure un article dans ce sens dans la loi ELAN. Aujourd'hui il faut avancer.

Le représentant de UT, a souligné l'importance de poursuivre les travaux sur la fiche RNCP pour la VAE, et tout ce qui touche à la formation professionnelle continue. Il a souligné être d'accord pour former une fédération qui regrouperait l'ensemble des associations et syndicats urbanistes, comme en a fait la demande le ministère pour avoir un interlocuteur unique.

Pour le représentant du CNJU l'important est d'agir pour valoriser et faire connaître le métier d'urbaniste, de faire partout la promotion de la fiche RNCP, de poursuivre sur la VAE et se regrouper en fédération ne lui semble pas la priorité.

La fédération nationale des CAUE a dit qu'il fallait poursuivre les travaux engagés.

L'APERAU (membre du CA de l'OPQU) après avoir fait remarquer les perfectionnements qui pourraient être apportés à la fiche RNCP du master, a convenu qu'elle avait le mérite d'exister.

Le représentant du CFDU s'est positionné avant tout en "rassembleur" pour organiser cette fédération et ainsi être le représentant de la profession (ce n'était pas exprimé ainsi, mais c'est ce que j'ai compris).

Les représentants du ministère de la culture et des architectes ont juste dit qu'il ne fallait oublier les architectes.... Ce à quoi il a été répondu que s'ils passaient un master rentrant dans la fiche RNCP... aucun problème.

Le SFU (membre du CA de l'OPQU) est revenu sur le titre en reprenant des arguments évoqués par l'OPQU. Le représentant du ministère a proposé de reprendre le débat après la fin du tour de table.

Le représentant des géomètres (membre du CA de l'OPQU) a redit qu'il fallait un ordre des urbanistes tout comme il y a un ordre des géomètres.

Pour l’ACAD, j’ai dit qu'il me semblait que nous revenions en arrière sur les questions soulevées il y a un an.... J’ai rappelé que l'ACAD était une association qui regroupe une pluralité de métiers dans des structures privées et qu'elle participait à ces travaux sur invitation de l'AdCF dans le cadre du groupe de travail des fédérations d'employeurs d'urbanistes.  Ce qui est important aujourd'hui c'est qu'au sein des collectivités locales il puisse y avoir de bons professionnels reconnus ; c'est pourquoi, plutôt que de ré-ouvrir le concours d'ingénieur territorial aux urbanistes, c'est de créer un concours d'urbaniste territorial, au même niveau que celui d'ingénieur, les architectes pouvant décider de passer l'un ou l'autre de ces 2 concours.

Le représentant de la fédération des SCoT a rappelé que nous étions là pour avancer ; dans la suite de la fiche RNCP, l'étape suivante c'est la VAE pour permettre à toutes les équipes en place sur le terrain d'avoir l'opportunité d'obtenir le master urbanisme aménagement.

Et enfin, le secrétaire de l'AdCF s'est dit consterné par l'ensemble des débats au regard des attentes des professionnels et des besoins énormes d'urbanistes confirmés sur les territoires. Il y a urgence à promouvoir ce métier par des actions concrètes, par la VAE, par le concours d'urbaniste territorial et par la création d'un code NAF pour clairement identifier cette profession.

L'OPQU a redit que cela ne lui convenait pas et qu'il ne donnerait son accord sur rien. La représentante de la fédération nationale des CAUE a dit ne pas comprendre la position de l'OPQU. Cela fait des décennies que l'on essaye d'avancer ; enfin une démarche est engagée qui va dans le bon sens.

La représentante du ministère a également souligné que l'on ne pouvait pas demander aux urbanistes durant toute leur vie professionnelle de venir régulièrement se faire qualifier....

Donc pour conclure... il ne sait quasiment rien dit ... ce "crêpage" de chignons entre toutes ces structures qui prétendent défendre les intérêts des urbanistes, chacun mieux que les autres, était assez pathétique !!!... La fédération n'est pas pour demain !

Le représentant du Ministère a clos la réunion en disant qu'il allait reprendre le plan d'actions en fonction des échanges.

La suite, et le plus important, c'est le travail que nous allons à nouveau effectuer avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour établir les modalités pratiques de la formation continue pour l’obtention du diplôme.